

GESTION DES EAUX PLUVIALES

PRESCRIPTIONS URBANISTIQUES

La gestion des eaux pluviales est proposée en système alternatif aérien de manière à créer une gestion économique et écologique des eaux pluviales. Il s'agit de mettre en place un réseau aérien hiérarchisé de la collecte au stockage et à l'infiltration (évapo-respiration) en passant par la filtration, la décantation, ...

Ce dispositif constitue une valorisation paysagère des espaces publics, dans lesquels le chemin de l'eau fait parti intégrante de l'aménagement et permet le développement d'une végétation spécifique et de continuités écologiques.

Il permet également un drainage naturel des résurgences et ruissellements localisés observés sur le site avant travaux.

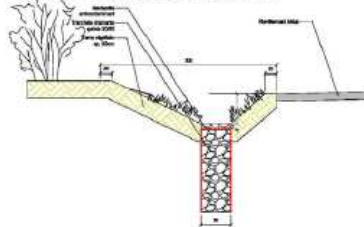
Sont mis en place :

- Des fossés de collecte des eaux pluviales de l'ensemble du quartier (espaces publics et parcelles privées)
- Des caniveaux en V de récolte aérienne des eaux des venelles,
- Des noues de stockage en amont des jardins de pluie, équipées de diguettes à surverse et d'ajutages,
- Des jardins de pluie : bassins secs de tamponnement des pluies et espaces ludiques d'animation périodique de l'espace (espaces humides pédagogiques avec mise en charge progressive en fonction des événements pluvieux),
- Un raccordement au réseau sur la rue des chênes avec débit de fuite limité (exutoire en point bas au Sud du périmètre), empruntant l'emprise de l'emplacement réservé ER6

Au niveau des jardins partagés, des stockages par bacs à réserve d'eau pour l'arrosage des jardins avec pompe solaire ou éolienne pour leur alimentation depuis les zones de stockage sont à étudier par l'association qui sera en charge de leur gestion.



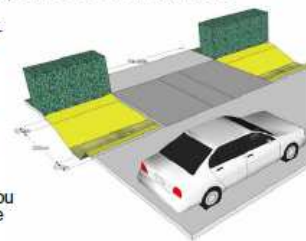
NOUES DE STOCKAGE AVEC DIGUETTES



NOUES ET FOSSÉS DE COLLECTE

En raison de la nature du sol (argileux et rocheux), il n'est pas demandé de gestion des eaux pluviales à la parcelle, les eaux devront être renvoyées gravitairement vers les fossés et noues prévues lors de l'aménagement du quartier. Des citernes enterrées de 3000 à 6000 L sont fortement recommandées pour la réutilisation en usage domestique non potable (WC, lave-linge, arrosage).

PASSAGE DE NOUE - DALLES BÉTON PRÉFABRIQUÉES



Les parcelles traversées par un fossé de collecte des eaux pluviales sont soumises à une servitude d'entretien du fossé pour garantir le bon fonctionnement hydraulique du quartier.

Les traversées de noues pour permettre l'accès aux îlots ou la continuité des parcours piétons sont assurées par la mise en place de ponceaux en dalles de béton préfabriquées.